

# Oreillard gris

*Plecotus austriacus*



## Identification

- Taille moyenne ; longueur d'avant-bras comprise entre 36 et 44,5 mm
- Grandes oreilles atteignant près des deux-tiers de la longueur du corps et comportant de nombreux plis transversaux
- Pelage brun-gris sur le dos et blanc sale sur le ventre chez les individus typiques
- Se distingue de l'Oreillard roux par sa taille plus importante, la longueur du pouce  $\leq$  à 5,8 mm, la largeur du tragus  $\geq$  à 5,5 mm et le pénis renflé chez les mâles
- Museau, lèvre supérieure, tragus et "masque" gris
- Ailes larges
- Poids : 5 à 13 g

Très proches morphologiquement, les deux oreillards présents en Normandie ne s'identifient avec certitude que sur la base de données biométriques. Les difficultés de détermination des individus observés en léthargie et dans les gîtes de reproduction amènent l'observateur à ne pas distinguer les deux espèces et parler dans ces cas d'oreillard indéterminé (*Plecotus sp.*).

L'Oreillard gris est considéré comme une espèce plus anthropophile que l'Oreillard roux. Ce caractère se vérifie également en Normandie puisque l'espèce est observée le plus souvent dans des bâtiments et sur des zones de chasse proches des villages et des hameaux. Il fréquente également les massifs forestiers mais dans ce type de milieu l'Oreillard roux le supplante largement. D'après certains auteurs, l'Oreillard gris évoluerait dans des milieux plus ouverts que l'Oreillard roux : dans le bocage, au-dessus des prairies, dans les vergers et auprès des lisières forestières (Bauerova, 1982 ; Fluckiger & Beck, 1995). L'écologie des deux espèces d'oreillards en zone de sympatrie demeure méconnue notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'espace et le comportement alimentaire. L'Oreillard gris consomme en grande majorité des lépidoptères (noctuidés et hepialidés) et secondairement des diptères (Bauerova, 1982 ; Beck, 1994-95). La présence de restes de petits coléoptères et de certains gros lépidoptères dans son guano suggère que cette espèce capture des proies plus grosses et plus coriaces que l'Oreillard roux (Beck, 1994-95), ceci en relation avec une morphologie dentaire adaptée (Barataud, 1990).

Bien que n'étant pas particulièrement en danger, l'Oreillard gris souffre du traitement chimique des charpentes et il conviendrait de protéger les colonies de reproduction connues.

**Toute la Normandie : peu commun.**



Groupe  
Mammalogique  
Normand

Extrait de l'ouvrage

GRUPE MAMMALOGIQUE NORMAND (2004) – Mammifères sauvages de Normandie : statut et répartition. 2<sup>ème</sup> ed, Groupe Mammalogique Normand, Condé-sur-Noireau, 306 p.